

# FRDJ CANADA SANTÉ MENTALE ET DT1 PROGRAMME DE SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES

## APPEL DE DEMANDES

### VUE D'ENSEMBLE ET OBJECTIFS

L'un des principaux objectifs de la stratégie de FRDJ Canada en santé mentale est de favoriser le développement de nouveaux programmes communautaires qui soutiendront et amélioreront la santé mentale et le bien-être des personnes de la communauté du diabète de type 1 (DT1). Lancé en 2023, le programme de subventions communautaires pour la santé mentale et le DT1 de FRDJ Canada est **une initiative d'incubation qui fournira un financement de démarrage aux organisations prêtes à transformer des idées novatrices en projets fructueux conçus pour soutenir la santé mentale et le bien-être des personnes atteintes de DT1 et de leurs aidants naturels (dont les parents ou les tuteurs, les grands-parents, les partenaires et les personnes d'autres réseaux de soutien).**

Le montant maximal par subvention est de 20 000 \$. Jusqu'à 100 000 \$ canadiens sont offerts dans le cadre du programme de subventions communautaires pour la santé mentale et le DT1 de FRDJ Canada pour l'année 2023. Les subventions auront une durée maximale de 18 mois, toutes les activités du projet devant être achevées au cours de ce laps de temps.

Le soutien à la communauté du DT1 peut être fourni sous différents formats. Les projets peuvent prendre une multitude de formes, y compris, mais sans s'y limiter :

- Conseils en matière d'accès et de navigation pour les systèmes et les services de soutien en santé mentale
- Programmes créatifs ou fondés sur des activités
- Éducation
- Mentorat
- Soutien par les pairs
- Ressources
- Ateliers, conférences, ou événements
- Autres programmes novateurs

Ces services de soutien peuvent être apportés en personne et/ou virtuellement.

La communauté du DT1 est diversifiée et comprend de nombreux sous-groupes dont les besoins et les défis psychosociaux varient. Les idées d'initiatives et de projets de soutien communautaire qui ciblent un sous-groupe en particulier de personnes ayant des besoins importants au sein de la communauté du DT1 sont particulièrement encouragées. Les projets axés sur la promotion de la santé mentale ou la prévention sont également encouragés. Les propositions concurrentielles doivent démontrer une solide justification de la pertinence du projet proposé et de son format de diffusion auprès du public cible.

Cette possibilité de financement n'est **pas** destinée à soutenir :

- La recherche;
- Les programmes qui apportent un soutien au sein du système de soins de santé (par exemple, subvention d'une thérapie par un professionnel en santé mentale); toutefois, la collaboration avec les professionnels en santé mentale dans l'élaboration des programmes est la bienvenue;

- Le maintien d'un programme axé sur la santé mentale qui existe déjà ou qui est en cours; Le développement d'un nouveau programme ou l'expansion/adaptation d'un programme actuel afin d'y inclure un volet de santé mentale et/ou de DT1 sont admissibles.

## CALENDRIER DES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- **Lancement du programme** 31 mai 2023
- **Date limite d'inscription** 11 août 2023 (17 h HE)
- **Date limite pour soumettre une demande** 11 septembre 2023 (17 h HE)
- **Avis de la décision de financement aux candidats** 31 octobre 2023
- **Date prévue de début la plus proche ....**15 novembre 2023

## ADMISSIBILITÉ

### Admissibilité des candidats

Les organisations admissibles peuvent soumettre une demande pour cette possibilité en tant qu'organisation responsable principale. Les organisations peuvent également soumettre d'autres demandes en tant que co-candidates.

Les organisations canadiennes des types suivants peuvent soumettre une demande :

- Organisation à but non lucratif
- Organisme de bienfaisance enregistré
- Municipalité
- Organisations autochtones : conseil de bande, conseil tribal ou entité gouvernementale autonome
- Organisation ou institut de recherche
- Établissement d'enseignement
- Institut de santé et de services sociaux financé par les fonds publics

Une organisation ne peut présenter qu'une seule demande. Si une demande est présentée par plus d'une organisation pour une initiative en partenariat, une seule organisation doit agir à titre de contact principal aux fins de la demande.

### Admissibilité du projet

**Pour être pris en considération pour le financement, le projet doit satisfaire aux exigences suivantes :**

- L'objectif doit viser à soutenir ou à améliorer la santé mentale ou le bien-être des personnes atteintes de DT1 et de leurs aidants naturels (dont les parents ou les tuteurs, les grands-parents, les partenaires et les personnes d'autres réseaux de soutien);
- Les activités du projet doivent avoir lieu au Canada;
- La communauté du DT1 doit participer activement sur une base continue;
- Le projet est bien défini et les résultats et l'impact sont mesurables;
- Description et compréhension générale des processus et des ressources nécessaires à la mise en œuvre et à la diffusion du programme;
- Les demandes doivent être soumises en anglais ou en français; les projets peuvent être présentés dans la langue qui convient en fonction du public cible;
- Il ne **doit pas** s'agir d'une étude de recherche formelle ni nécessiter l'approbation d'un comité d'éthique de recherche;
- Il ne **doit pas** prétendre donner des conseils professionnels, médicaux ou cliniques à des personnes sans le contrôle documenté d'un professionnel de la santé agréé;

- Il ne **doit pas** être utilisé uniquement pour l'achat d'équipements ou pour des activités professionnelles de lobbying auprès d'élus ou d'organismes de réglementation, ni pour des activités de collecte de fonds.

FRDJ valorise la diversité au sein des équipes et des projets qu'elle soutient; les projets qui préconisent une approche inclusive ainsi que les projets qui répondent aux besoins particuliers d'un sous-groupe donné de la population sont encouragés.

Les candidats potentiels peuvent nous contacter à [grants@JDRF.ca](mailto:grants@JDRF.ca) pour confirmer l'admissibilité de l'organisation ou du projet au programme.

### **ACCESSIBILITÉ**

Nous nous engageons à fournir un processus de demandes inclusif et sans obstacles. Veuillez nous informer de tout besoin de mesures d'adaptation pour soumettre une demande. Les informations reçues concernant les demandes de mesures d'adaptation seront traitées confidentiellement.

### **LIGNES DIRECTRICES POUR L'INSCRIPTION**

Nous invitons tous les candidats à envoyer un courriel pour inscrire leur intérêt envers cette possibilité de financement à [grants@jdrf.ca](mailto:grants@jdrf.ca) **au plus tard le 11 août 2023 à 17 h HE. Le courriel d'inscription doit inclure :**

- Le nom de l'organisation;
- Le titre du projet;
- Un résumé (moins de 200 mots) du projet envisagé.

Le personnel de FRDJ confirmera la réception de l'inscription dans les trois jours ouvrables. En cas de préoccupations quant à l'admissibilité de l'organisation ou du projet, les candidats en seront informés.

### **INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DE LA DEMANDE**

Les candidats potentiels doivent soumettre une demande en utilisant le modèle fourni.

Les demandes dûment remplies doivent être envoyées par courriel à [grants@jdrf.ca](mailto:grants@jdrf.ca) **avant le 11 septembre 2023 à 17 h (HE). Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour soumettre une demande dûment remplie.**

FRDJ confirmera la réception des inscriptions et des demandes par courriel dans les trois jours ouvrables suivant la date limite. Il incombe aux candidats de communiquer avec FRDJ s'ils ne reçoivent pas de courriel de confirmation.

Une demande sera jugée incomplète si elle ne respecte pas les instructions ou si les documents soumis sont insuffisants pour permettre un examen adéquat. Les demandes tardives ne seront pas acceptées.

### **PROCESSUS D'EXAMEN ET CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Toutes les demandes seront évaluées dans le cadre d'un processus d'examen. Un comité d'examen fera des recommandations au personnel de FRDJ qui prendra les décisions finales quant à l'octroi de financement. Le financement des subventions est basé sur la note attribuée à chaque demande et sur la recommandation du comité d'examen. Toutes les subventions sont conditionnelles à la disponibilité des fonds.

Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- Impact potentiel sur la santé mentale ou le bien-être
- Engagement et participation de la communauté du DT1 au programme
- Pertinence du format du programme pour répondre aux besoins du public cible
- Solidité des indicateurs du projet
- Innovation
- Faisabilité
- Possibilité de durabilité et d'expansion

### **FINANCEMENT DES SUBVENTIONS ET EXIGENCES**

Les subventions seront soumises à une convention de financement de FRDJ. Les candidats sont invités à prendre connaissance des conditions de la convention de financement avant de soumettre une demande. Le modèle de convention de financement est accessible.

### **PERSONNES-RESSOURCES POUR LE PROGRAMME**

*Les demandes de renseignements concernant la compatibilité d'une proposition donnée peuvent être adressées à :*

Amanda Hailman  
Gestionnaire nationale des programmes de santé mentale  
FRDJ Canada  
[grants@jdrf.ca](mailto:grants@jdrf.ca)

*Les demandes de renseignements administratifs peuvent être adressées à :*

Katie Ryan  
Coordonnatrice nationale des programmes de recherche  
FRDJ Canada  
[grants@jdrf.ca](mailto:grants@jdrf.ca)

---

### **AU SUJET DE FRDJ CANADA :**

FRDJ est la plus importante organisation internationale de financement des recherches sur le diabète de type 1 (DT1). Propulsée par des bénévoles passionnés dans la communauté qui entretiennent des liens avec des personnes de tous âges qui sont atteintes de cette maladie, FRDJ est aujourd'hui la plus grande organisation caritative de soutien aux recherches sur le DT1. L'objectif de recherche de FRDJ est d'améliorer la vie de toutes les personnes touchées par le DT1 en accélérant les progrès des avenues les plus prometteuses pour guérir, mieux traiter et prévenir le DT1. FRDJ collabore avec une vaste gamme de partenaires qui partagent cet objectif. **Pour plus d'informations, visitez [frdj.ca](http://frdj.ca)**